

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION EXCEPTIONNELLE  
COQUILLAGES - ARTS TRAINANTS - MANCHE OUEST  
Vendredi 3 mars 2023– Granville**

21 personnes étaient présentes : 2 salariés du CRPMEM, 2 membres de droit (OPN, HAM Granville) ainsi que 17 pêcheurs.

COMMISSION COQUILLAGES ARTS TRAINANTS MANCHE OUEST			
Nom	Prénom	Navire / Fonction	Signature
CATHERINE	Christophe	Le Styx	<b>Excuse</b>
CHAYLA	Raphaël	Suzanga	Présent
DE SMET	Romain	Le poulbot	<b>Excuse</b>
DELACOUR	Pascal	Chant des sirènes	<b>Excuse</b>
DELALONDE	Arnaud	Oceano Vox	Présent
FRESIL	Jean-Christian	Trafalgar	Présent
GROSSE	Yann	Yann Frederic	Présent
GUENON	Grégory	Saint Andrews	Présent
GUENON	Baptiste	Cap Lihou	Présent
GUY	Vincent	Pescadore	<b>Excuse</b>
HEUZE	Jean Philippe	Philcathane	Présent
LA VAULLEE	Jean-Claude	Cach	Présent
LENOIR	Guillaume	Briscard	Présent
MARAIS	Theo	Ptit Piak	<b>Excuse</b>
MONTREUIL	Guy	Président sortant de la commission	Présent
MUZARD	Hugo	PA Le Carteret	Présent
OUTREQUIN	Hermann	Santa Clara	Présent
PELLERIN	Richard	Arc en ciel	<b>Excuse</b>
PIRAUD	Cyril	Black Pearl I / Le Pearl	<b>Excuse</b>
THEVENIN	Sébastien	Le Saint-Gaud	Présent
MONTREUIL	Jimmy	Rocalamauve - invité	Présent
BERTEAU	Pierre Yves	Charles Marie II – invité	Présent
HERSENT	Jimmy	Monaco du nord II - invité	Présent
DESHAYES	Samuel	Pescadore - invité	Présent
ROGOFF	Dimitri	Président CRPMEM	<b>Excuse</b>
DELAHAYE	Marc	Directeur CRPMEM	<b>Excuse</b>
LEGUELINEL	Eric	Vice-Président CRPMEM	<b>Excuse</b>
LE GRILL	Maxime	Chargé de mission CRPMEM	<b>Excuse</b>
LLAVORI	Quentin	Chargé de mission CRPMEM	Présent
LEGLINEL	Julie	Antenne OC CRPMEM	Présent
SELLAM	David	DIRM MEMN	<b>Excuse</b>
DUVAL-MOLINOS	Aude	DDTM 50	<b>Excuse</b>
HEGRON MACE	Laurence	SMEL	<b>Excuse</b>
SERAZIN	Joss	NFM	<b>Excuse</b>
EVARD	Manuel	OPN	Présent
DENIZOT	Adeline	Responsable HAM Granville	Présent

## Ordre du jour :

- Diminution des apports de coquille Saint-Jacques
- Exploitation de la zone d'ensemencement (date, limitation de captures)
- Questions diverses

### • Diminution des apports de coquille Saint-Jacques

Le début d'année 2023 est remarquablement marqué par un contexte national de difficultés de commercialisation des coquilles Saint-Jacques.

Sur l'Ouest Cotentin, le prix moyen de vente chute et la majorité des coquilles subissent des interventions de l'OPN qui les redirige vers Granvillmer. Lorsque la capacité de traitement de Granvillmer est dépassée, les coquilles finissent congelées entières. Cela est préjudiciable pour le produit, sa capacité à être traité et viendra concurrencer, au moins pour la suite de la campagne, le marché de la coquille fraîche en n'aidant pas à une reprise du prix de vente.

La Commission se questionne donc sur une diminution des apports.

De nombreuses réflexions ont eu lieu concernant :

- les craintes d'une non-augmentation du prix de vente malgré une diminution des apports
- les taxes/cotisations de ventes et d'OP
- la diminution des apports globaux liés à la fermeture prochaine de la baie de Seine
- etc...

À la suite de longs échanges, **la Commission souhaite ne pas diminuer les apports**, qu'il s'agisse de diminuer la limitation de capture par marée ou de retirer une marée hebdomadaire.

### • Exploitation de la zone d'ensemencement du gisement CSJ OC

Lors de la Commission du 3 février 2023, il avait été proposé comme dates d'ouverture et de fermeture pour l'exploitation de la zone d'ensemencement le 13 mars et le 3 mai 2023. Compte tenu de la fermeture du gisement de la baie de Seine le 17 mars, **la Commission propose** de décaler la période d'ouverture de la zone d'ensemencement d'une semaine à savoir **une exploitation de la zone d'ensemencement du 20 mars au 10 mai 2023**.

Les modalités de pêche discutées lors de la Commission du 3 février restent inchangées et sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Dates et modalités d'exploitation de la zone d'ensemencement du gisement de coquilles Saint-Jacques Ouest Cotentin.

campagne	nombre de semaines d'ouverture	date	marées hebdomadaires	semaines	temps de pêche	limitation de capture	
						<12m	>12m
2022-2023	8 semaines	20 mars 2023	2 marées (lundi & mercredi)	S1/S2	4h	1 300 kg	
				S3/S4	5h		
		10 mai 2023		S5/S6	6h		
				S7/S8	6h		

- Questions diverses

#### Pouvoir de vote pour l'OPN

La Commission Coquillages a été interpellée pour avis afin de clarifier la situation sur la reconnaissance du pouvoir de vote de l'OPN au sein de cette Commission.

En effet, les OPs sont membres de droits des Commissions du CRPMEM. À titre d'exemple, au sein de la Commission CSJ Manche Est, les OPs votent. De plus, représentant les professionnels, les OPs font partie de l'organe décisionnel du CRPMEM, à savoir le Conseil/Bureau. Pouvant voter pour décider, il est donc logique que les OPs puissent donner leur avis lors des Commissions.

La Commission Coquillages est restée dubitative.

#### Diminution des apports de praires

La Commission a évoqué une potentielle diminution des apports de praires. Des propositions ont été faites telles qu'une fermeture anticipée de la pêcherie au 1<sup>er</sup> avril 2023 ou une diminution des limitations de capture à 200 kg. Ce sujet est à approfondir entre la Commission et le chargé de mission bivalves, absent ce jour.

L'ensemble des sujets ayant été vus, la séance est levée à 18h05.

**Jean-Christian FRESIL**  
**Président de la commission coquillages art trainants Manche Ouest**  
**p.o**  
**Quentin LLAVORI, chargé de missions du CRPMEM de Normandie**

